LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 7026 – Samedi 3 avril 2021 - Prix : 10 DA

LUTTE CONTRE LES GUERRES CYBERNÉTIQUES QUI CIBLENT LE PEUPLE ET LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

AMMAR BELHIMER SOULIGNE L'ENGAGEMENT, PROFESSIONNEL, DES DIFFÉRENTS MÉDIAS

p.3

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA À TAMANRASSET :

«FAIRE FACE À TOUTES LES MENACES DES TERRORISTES ET CRIMINELS»

En visite de travail et d'inspection en 6ème Région militaire à Tamanrasset, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a tenu, au siège du Commandement de la Région, une rencontre avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par les personnels de toutes les unités de la 6ème RM, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). p.2

ALGÉRIE-MAURITANIE

DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES

p.2

L'OPEP+ COMPTE RELEVER SA PRODUCTION DE 350.000 B/J, EN MAI ET JUIN

Arkab : «Une avancée positive pour le marché pétrolier»

p.4

LANCEMENT EN COURS DE MÉGA-PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA PÉTROCHIMIE

L'Algérie est «en contact avec plusieurs sociétés étrangères»

p.4

Chiffre du jour

Coronavirus : 112 nouveaux cas, 94 guérisons et 3 décès

Alger

Karim Younes reçoit une délégation de la société civile de Bordj Bou Arréridj

Le médiateur de la République, Karim Younes a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la société civile de la wilaya de Bordj Bou Arréridj qui a fait part des préoccupations concernant plusieurs communes de la wilaya.

Algérie-Mauritanie

Etroites relations et grandes opportunités de coopération

Les relations entre l'Algérie et la Mauritanie sont marquées par une grande convergence de vues et une volonté politique commune de renforcer la coopération économique en tenant compte de l'aspect humain à travers le soutien au rapprochement entre les deux peuples frères.

Pétrochimie

Négociations en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de méga-projets

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, jeudi à Alger, que des négociations étaient en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de plusieurs «méga-projets» dans le domaine de la pétrochimie.

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha à Tamanrasset :

«Faire face à toutes les menaces des terroristes et criminels»

En visite de travail et d'inspection en 6ème Région militaire à Tamanrasset, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a tenu, au siège du Commandement de la Région, une rencontre avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par les personnels de toutes les unités de la 6ème RM, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Les évènements que connaît notre environnement géographique, ainsi que tout ce qui se passe à proximité de nos vastes frontières nationales, constituent un motif fondamental pour redoubler de vigilance et accroître la prudence». (Photo : D.R)

A cette occasion, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha leur a transmis «les encouragements, les salutations et les remerciements de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour tous les efforts que vous consentez dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé afin de préserver le legs des vaillants Chouhada. Soyez, donc, au niveau de cette 6ème Région militaire, à la hauteur des attentes de votre patrie et votre armée, comme vous l'avez toujours été».

A l'approche du mois sacré de Ramadhan, le Général de Corps d'Armée a également adressé ses meilleurs vœux aux personnels de la Région et, à travers eux, à l'ensemble des personnels de l'ANP, ainsi qu'à leurs familles et proches. Dans son allocution, le chef d'Etat-major de l'ANP a déclaré en substance : «Tout en valorisant ces efforts laborieux et persévérants que vous consentez au quotidien, pour préserver nos frontières nationales dans cette zone sensible, je vous exhorte, encore une fois, à fournir davantage d'efforts, nuit et jour, afin de contrecarrer et avorter toute tentative, susceptible de menacer l'intégrité territoriale de notre pays et porter atteinte à sa souveraineté nationale». Il a rappelé que «les évènements et évolutions successifs que connaît notre environnement géographique, ainsi que tout ce qui se passe à proximité de nos vastes frontières nationales, constituent un motif fondamental pour redoubler de vigilance et accroître la prudence». Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha a exprimé sa conviction que l'instabilité que connaît notre proche et lointain voisinage ne pourra constituer un danger sur l'intégrité de notre territoire national».

Le Général de Corps d'Armée a souligné «qu'outre la préservation permanente de la souveraineté nationale, il y a lieu de faire face à toutes les menaces des terroristes et criminels qui essayent de tirer profit des reliefs géographiques de cette région pour perpétrer leurs dangereux desseins qui visent notre pays, sur les plans sécuritaire, social et économique».

Il a ajouté que «la prudence ne se limite pas uniquement à la préservation continue de la souveraineté nationale, ni à faire face à tous les éventuels défis, mais s'étend pour englober toutes les menaces terroristes et criminelles que les groupuscules criminels, avec tous leurs réseaux et ramifications, veulent perpétrer, en exploitant la nature géographique de cette région militaire, et en essayant d'en faire, vainement, un refuge sûr pour réaliser leurs desseins hostiles aux dangereux impacts sur le présent et l'avenir de notre pays sur les plans sécuritaire, social et économique», a-t-il dit. Selon le communiqué du MDN, après la cérémonie d'accueil, accompagné du Général-Major Mohamed Ajroud, Commandant de la 6ème RM, le Général de Corps d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire de feu Moudjahid «Hibaoui Elouafi» dont le siège du Commandement de la Région est baptisé en son nom. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle des vaillants Chouhada.

La visite de travail et d'inspection qu'effectue en 6ème Région militaire à Tamanrasset, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, s'inscrit dans le cadre de ses visites au niveau des Régions militaires, afin de s'enquérir de l'état d'exécution des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, notamment la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP déployées le long des étendues frontières du pays. Rappelons que le 20 mars dernier, le Général de Corps d'Armée, Chanegriha Saïd, a effectué une visite de travail et d'inspection en 2ème Région Militaire, à Oran. Il avait à cette occasion adressé ses félicitations à l'occasion de la commémoration du Jour de la Victoire (19 mars) et du Mois des Chouhada (mars).

Lakhdar A.

Algérie-Mauritanie

Développement des zones frontalières

L'Algérie et la Mauritanie ont créé une création une commission bilatérale frontalière pour consolider les opportunités d'investissement, réaliser des projets de partenariat dans les secteurs de priorité au niveau des zones frontalières et promouvoir les échanges économiques, commerciaux, culturels et sportifs en sus du désenclavement des populations des régions frontalières. Cette commission œuvre également à l'organisation et à la facilitation du déplacement des personnes et des biens ainsi que la promotion de la coopération douanière, le développement et l'encouragement de la coopération décentralisée et la sécurisation des frontières communes outre la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière et la migration clandestine.

La visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Bledjoud, jeudi à Nouakchott, a mis en évidence une grande convergence de vues et une volonté politique commune de renforcer la coopération économique en tenant compte de l'aspect humain à travers le soutien au rapprochement entre les deux peuples frères. C'est ce qui caractérise les relations entre l'Algérie et la Mauritanie. La part des produits algériens dans le total des importations mauritaniennes des pays africains a atteint 20 %, faisant de l'Algérie l'un des principaux fournisseurs de la Mauritanie. L'Algérie mise sur l'augmentation en 2021 de ses exportations jusqu'à 50 millions de dollars vers la Mauritanie, voire même de dépasser les 53 millions de dollars réalisés en 2017. Les exportations de l'Algérie vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 100 % durant le troisième trimestre 2020 (juillet à septembre) par rapport à la même période de 2019, atteignant près de 9 millions de dollars.

Les chiffres de 2021 poursuivront leur tendance haussière suite à l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), introduisant la libéralisation progressive des tarifs douaniers et la réduction des barrières non tarifaires. La base logistique de Tindouf inaugurée en 2019 contribuera davantage au développement des échanges commerciaux entre les deux pays, soutenant ainsi le programme du Gouvernement visant à renforcer les relations commerciales avec la Mauritanie ainsi qu'avec les pays de l'Afrique de l'Ouest. De grands groupes algériens tels que Télécom Algérie, Saidal, Maghreb Pipe Industries pourraient opter pour une installation en Mauritanie durant l'année 2021 misant sur leur potentiel industriel et commercial et sur le projet, en cours, de bitumage de l'axe routier Tindouf-Zouerate.

L. A.

REPÈRE

Procès de Saïd Djabelkhir:

Le Procureur de la République requiert l'application de la loi

Le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, jeudi, l'application de la loi dans l'affaire de l'universitaire Saïd Djabelkhir, poursuivi pour offense à l'Islam.

Répondant aux questions de la juge, l'accusé qui est un spécialiste en jurisprudence de la Charia islamique, avait déclaré que ses publications sur Facebook ne constituaient pas une offense à l'Islam, soutenant que ses commentaires reposaient sur des recherches qu'il avait fait sur les livres de la tradition prophétique (Sunna) et de la Charia.

Et d'ajouter que ses commentaires étaient «en réponse à certaines parties plaidant pour l'interdiction de la célébration de Yennayer car, fête païenne».

«Il est inconcevable qu'un spécialiste de la Charia offense la religion musulmane», a-t-il avancé, soulignant que «ses écrits s'inscrivent dans l'ordre de la jurisprudence, sans plus».

A rappeler que la plainte avait été déposée contre Saïd Djabelkhir par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi Bel-Abbès.

Lutte contre les guerres cybernétiques qui ciblent le peuple et les institutions de la République

Ammar Belhimer souligne l'engagement, professionnel, des différents médias

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a souligné, avant-hier jeudi dans un entretien à la revue « Koularab « dans son 5ème numéro, l'engagement, professionnel, des différents médias, publics et privés, dans la lutte contre les guerres cybernétiques, hostiles et fallacieuses, qui ciblent le peuple et les institutions de la République.

Belhimer a également souligné le rôle des sites d'information algériens dans la mise à nu des plans des ennemis et la lutte contre leurs attaques électroniques. (Ph : D.R)

Devenue, a-t-il indiqué, un engagement professionnel et un devoir national dont s'acquittent les différents médias avec le professionnalisme nécessaire.

Mettant en avant le rôle de ces médias et leurs contributions, positives, en général, dans la défense des questions nationales qui fédèrent, désormais, tous les Algériens honorables, toutes obédiences, orientations et positions confondues, Ammar Belhimer a également souligné le rôle des sites d'information algériens dans la mise à nu des plans des ennemis et la lutte contre leurs attaques électroniques. Faisant remarquer que ceci requiert la maîtrise de la numérisation et de l'e-information, notamment en termes de sécurisation des sites d'information et de la mise en échec des tentatives de piraterie.

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a, à l'occasion, rappelé, l'intérêt, particulier, du chef de l'Etat pour les jeunes notamment sur leur rôle dans la promotion du champ médiatique, afin qu'ils contribuent à la gestion du pays. Estimant qu'il est donc naturel que le secteur de la Communication suive cette orientation et contribue à sa concrétisation, en offrant des opportunités d'investissement dans le monde de la presse électronique à la catégorie des jeunes concernés et qualifiés. D'autant plus, a observé Ammar Belhimer, que la majeure partie des Algériens sont adeptes des réseaux sociaux et plus de 70% d'entre eux consultent la presse électronique depuis leurs Smartphones.

«Les jeunes universitaires désirant créer des sites électroniques d'information, bénéficieront des mesures incitatives indispensables, telles que la publicité publique, les sièges pour l'exercice de leurs activités et ce, dans le respect de la déontologie de la profession, des réglementations en vigueur et des valeurs et fondements de notre société», a poursuivi le porte-parole du Gouvernement.

Pour Ammar Belhimer, l'investissement dans ce domaine sensible encouragera, de toute évidence, l'innovation, ce qui permettra aux jeunes compétences d'employer à bon escient la numérisation, et ce, au service de la profession de la presse et des questions nationales avec une crédibilité et un professionnalisme qui fait face efficacement aux contenus des sites étrangers hostiles qui mènent une sale guerre cybernétique contre le peuple et les institutions algériennes, avec à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP).

Interrogé sur la régulation du monde numérique en dehors des cadres de surveillance, le ministre de la Communication a indiqué que le domaine de l'Internet qui, à l'instar des autres domaines, est soumis aux conditions de celui qui le détient au service de leurs intérêts, a créé un nouveau type de capitalisme qui menace la démocratie vu le contrôle quasi total qu'imposent les pôles des réseaux sociaux et le commerce numérique sur la vie privée des internautes.

«Cette nouvelle réalité, engendre des enjeux clés qui exigent la régulation du domaine de l'internet pour faire face aux atteintes, aux violations, aux dépassements et aux inégalités dans l'échelle des valeurs», a observé Ammar Belhimer. En dépit du manque de mécanismes juridiques nécessaires, il existe, a relevé le porte-parole du Gouvernement, des signes judiciaires encourageants contre les auteurs de ces dépassements.

«En Algérie, qui a fait de la numérisation l'un des enjeux à relever dans des conditions sécurisées, le législateur veille à garantir la protection de la vie privée, l'honneur de l'individu et la confidentialité de ses contacts», conformément à la nouvelle Constitution», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Entreprises impactées par la Covid-19

Reconduction des mesures exceptionnelles

La Banque d'Algérie a annoncé, jeudi dans un communiqué, la reconduction jusqu'au 30 juin prochain, des mesures d'allégement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers afin d'aider les entreprises nationales confrontées aux répercussions de la crise sanitaire.

«La Banque d'Algérie a reconduit pour la troisième fois, jusqu'au 30 juin 2021, les mesures d'allégement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers contenues dans l'instruction n° 05-2020 du 6 avril 2020», est-il indiqué dans le communiqué.

Pour les mesures d'allègement applicables aux banques, il s'agit de la réduction du seuil minimum du coefficient de liquidité, et de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, précise la même source.

Quant aux mesures d'allègement applicables à la clientèle des banques, il s'agit du report du paiement des tranches de crédits arrivant à échéance ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la pandémie de la Covid-19, ainsi que la poursuite des financements en faveur des clients qui bénéficient déjà des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.

Agence

Conférence régionale sur La mémoire nationale et son rôle dans la préservation de l'unité nationale

«Donner l'occasion aux descendants des Algériens exilés, attachés à l'Algérie, d'affirmer leur attachement à la patrie»

Le Conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, a appelé, avant-hier jeudi à partir d'Oran, à donner l'occasion aux descendants des Algériens exilés par le colonisateur et qui sont très attachés à l'Algérie de s'unir et d'affirmer leur attachement à la patrie.

«Le dossier de la mémoire revêt une importance extrême et permet de donner à nos enfants l'occasion de se connaître soi-même», a-t-il indiqué.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la conférence régionale sur «La mémoire nationale et son rôle dans la préservation de l'unité nationale», organisée à la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis, à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya et de représentants des secteurs concernés par le dossier de la mémoire (éducation, affaires religieuses, moudjahidine, tourisme, culture, jeunesse et sports), Abdelmadjid Chikhi a estimé que le dossier de la mémoire peut faire ressortir les éléments de force ayant permis à la nation de poursuivre sa voie, malgré tout ce qu'elle a subi. Rappelant, au passage, ce que le colonisateur français a perpétré comme génocides, crimes de guerre, anéantissement de la personnalité, dépossession et déportation.

Pour le Conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, par cette conférence, les présents entendent étudier les moyens matériels et intellectuels pour redonner à la mémoire la place qui lui sied et lui donner le volume qu'elle mérite. «D'autres conférences régionales seront organisées dans le Centre, l'Est et dans le Sud du pays, pour être clôturées par une conférence nationale», a observé Abdelmadjid Chikhi. Considérant qu'à travers ce dossier nous donnons à nos enfants l'occasion de connaître l'histoire de leur pays, de se connaître soi-même et d'être fiers de leur patrie. Récemment, le Conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, a estimé, depuis M'Sila, que beaucoup de hauts faits et d'actes héroïques du peuple algérien, durant la glorieuse Guerre de libération nationale ne sont pas assez évoqués. Car, a-t-il indiqué, l'Algérie ne dispose pas de tous les documents illustrant les étapes phares de son parcours révolutionnaire.

S'exprimant lors d'un colloque sur le thème ''L'Algérie aux côtés de la Palestine en toutes circonstances'', organisé dans la commune d'El Hamel (M'Sila) par la Zaouia El Kacimia d'El Hamel, en coordination avec les associations El Wafa Bi El Ahd et Machaâl Echahid et le Forum de Sidi Boumediene Chouaib de fraternité algéro-palestinienne, Abdelmadjid Chikhi a, à l'occasion, appelé les chercheurs et les historiens à s'éloigner de l'école française dans la recherche historique en adoptant une véritable approche d'analyse permettant de lever le voile sur toutes les vérités.

R.M.

SYNDICAT

Industrie

Réunion avec le SG de l'UGTA et des représentants des fédérations syndicales

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha a tenu, jeudi à Alger, une réunion avec le Secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, ainsi qu'avec les responsables de fédérations syndicales du secteur de l'Industrie affiliées à l'UGTA, a indiqué un communiqué du ministère.

La fédération du textile, la fédération des matériaux de construction, la fédération des industries alimentaires et la fédération de la mécanique et de l'électronique ont pris part à cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère.

La réunion vise à «engager le dialogue entre le ministère de l'Industrie et le partenaire social afin de mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer la situation des travailleurs des différentes entreprises industrielles et de les impliquer dans l'effort de la relance de l'industrie nationale», selon la même source. Cette réunion est la première du genre à réunir M. Bacha avec la Centrale syndicale, une réunion qui sera suivie par d'autres similaires qui permettront d'analyser la situation de chaque filière industrielle et les moyens de la soutenir et de l'accompagner pour améliorer la production nationale, développer les exportations et réduire les importations.

Au cours de la réunion, les représentants des fédérations ont passé en revue la situation des filières industrielles qu'ils représentent et les problèmes qu'ils subissent, à l'instar de la régularisation de la situation des travailleurs, notamment en matière de salaires, la garantie d'une gestion plus autonome des entreprises et la formation continue des travailleurs.

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de trouver des solutions aux revendications des travailleurs qui sont le principal catalyseur pour la construction et la diversification de l'économie nationale, affirmant que «le gouvernement est déterminé à asseoir des bases solides pour la croissance industrielle».

M. Bacha a également fait savoir que le ministère prônait le dialogue et la concertation avec le partenaire social pour surmonter les difficultés, améliorer le climat social et renforcer la stabilité au sein des entreprises.

De leur côté, le secrétaire général de l'UGTA et les responsables des fédérations qui y sont affiliées se sont dits satisfaits de leur rencontre avec le ministre, saluant la démarche du ministère pour le dialogue et les concertations permanentes avec les fédérations syndicales, en étant à leur écoute afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes entravant l'optimisation des performances des entreprises nationales.

A cet égard, M. Labatcha a affirmé que ce type de rencontre «contribuera à la reconstruction des entreprises et érigera le partenaire social en force de proposition et d'intégration pour booster l'économie nationale», selon le communiqué.

Agence

L'Opep+ compte relever sa production de 350.000 b/j en mai et juin

Arkab : «Une avancée positive pour le marché pétrolier»

Les 23 pays membres de la Déclaration de Coopération (Opep et ses alliés) ont décidé de rouvrir progressivement leurs vannes, à compter du mois de mai 2020. Ils se sont mis d'accord pour «augmenter leur niveau actuel de production de 350.000 barils par jour, en mai et juin, puis de 450.000 b/j en juillet».

La décision de relever le volume de la production pétrolière à partir du mois de mai prochain va remonter le moral des grands industriels pétroliers. (Photo : DR)

C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à l'APS à l'issue de la 15ème réunion ministérielle des pays de l'OPEP+, précisant que pour sa part «cette modification permettra une augmentation légère dans la production algérienne de 11.000 barils/jour en mai et juin et 14.000 barils/jour en juillet». Certes, le groupe Opep+ relève les niveaux de sa production, mais reste prudent car l'équilibre entre l'offre et la demande devra encore se resserrer durant les prochains mois, en raison de l'instabilité de la situation sanitaire et économique mondiale.

Une décision motivée par la reprise de la demande structurelle, mais aussi par la campagne massive de vaccination anti-Covid-19, lancée au début de l'année en cours. Ce regain d'optimisme relève les prévisions de croissance de la demande du marché mondial. Depuis le début de l'année, le vent d'optimisme qui souffle sur les marchés pétroliers ne faiblit pas et l'alliance Opep+ compte profiter de la reprise des cours du pétrole et aborder les perspectives du secteur de l'investissement dans le domaine pétrolier, affecté, lourdement, par la crise sanitaire et économique mondiale. La décision de relever le volume de la production pétrolière à partir du mois de mai prochain va remonter le moral des grands industriels pétroliers et aider à compenser les lourdes pertes causées par la triple crise pétrolière, sanitaire et économique internationale.

«Les participants ont convenu de modifier progressivement le niveau de la production durant les mois de mai, juin et juillet, où il sera procédé à l'augmentation de la production pour une quantité ne dépassant pas les 500.000 barils/jour par mois. Sur cette base, le volume de la baisse sera réduit à 6,5 millions de barils/jour en mai, puis 6,2 millions de barils/jour en juin et 5,7 millions de barils/jour en juillet», a indiqué M. Arkab, qui s'est déjà exprimé, auparavant, sur la reprise progressive de la demande pétrolière au cours du deuxième trimestre 2021.

Le redressement des prix de pétrole en hausse depuis plusieurs semaines est dû, particulièrement, au début de la campagne de vaccination anti-Covid-19 et aux engagements pris par le cartel Opep+ conduits par la Russie et l'Arabie saoudite qui se sont montrés plus complices que jamais pour soutenir les prix de l'or noir à la dérive depuis des mois. Une alliance bénéfique pour tous les pays membres qui tirent aujourd'hui profit de la hausse constante des prix. Ces derniers continuent leur ascension et s'approchent de plus en plus de l'équilibre. Au lendemain de l'annonce de la décision de l'Opep+, les prix de pétrole ont terminé dans le vert. Quant aux perspectives, ils demeurent neutres. Les investisseurs restent prudents et surveillent l'évolution du marché pétrolier qui pourrait être impacté par les récentes restrictions sanitaires prises par plusieurs pays du monde pour endiguer l'avancée de la pandémie du Coronavirus. Rassurés, les pays producteurs du pétrole n'hésitent pas à anticiper l'augmentation de leur production et rouvrent, comme déjà annoncé il y a un mois, les vannes du robinet de l'or noir.

«La 28ème réunion du Comité a connu des débats fructueux où a permis d'évaluer l'état d'avancement des opérations de vaccination anti-Covid-19, passant de 2 % en mars à 7 % actuellement du total de la population mondiale, une avancée positive pour le marché pétrolier», a souligné M. Arkab, ajoutant qu'»à partir de juillet, ce sont donc environ 2 millions de barils par jour qui devraient s'ajouter sur les marchés. L'Opep+ souhaite rouvrir progressivement les vannes pour ne pas provoquer de choc de l'offre, ce qui semble avoir rassuré les opérateurs de marché puisque les cours de pétrole ont progressé d'environ 4% jeudi. «Bien que les pays membres du groupe informel Opep+ aient déjà sous-entendu, lors de leur dernière rencontre en février dernier, l'augmentation de leur niveau de production, les investisseurs et des experts dans le domaine ont été, plus ou moins, surpris. «Le bond de la demande à l'été, combiné avec le plan de l'OPEP+, pourrait pousser les stocks à la baisse et présenter un déficit en août, ce qui est favorable aux cours», a indiqué l'analyste Louise Dickson.

Samira Takharboucht

Lancement en cours de méga-projets dans le domaine la pétrochimie

L'Algérie est «en contact avec plusieurs sociétés étrangères»

L'évolution de la demande du marché pétrolier est incontestablement liée au développement de l'industrie pétrochimique. Cette dernière a toujours figuré parmi les priorités de l'Algérie qui tente vainement, depuis des années, sa relance ou son développement qui se heurte toujours sur le terrain. Dans son agenda, le Gouvernement prévoit plusieurs projets dont certains sont déjà en cours de réalisation, tandis que d'autres sont en attente d'un accompagnement étranger. «Des négociations étaient en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de plusieurs méga-projets dans le domaine de la pétrochimie», a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales.

Parmi ces projets, figure celui «du complexe de craquage du naphta et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) avec une capacité de production de 1 million de tonnes/an qui sera réalisé dans la zone industrielle de Skikda, et le complexe de production du méthanol et ses dérivés prévu dans la zone industrielle d'Oran», a-t-il indiqué, jeudi dernier à Alger. Il a annoncé, également, «le lancement de la réalisation d'un projet de deux unités, pris en charge par Sonatrach, pour la production de substances pétrochimiques nécessaires à l'industrie nationale, à savoir une unité de production de 200.000 tonnes/an de méthyl tert-butyl éther dans la zone industrielle (ZI) d'Arzew en sus d'un complexe de production de 100.000 tonnes/an d'alkybenzène linéaire au niveau de la ZI de Skikda».

Ces projets en question ont connu d'importants retards pour diverses raisons. Des retards que le ministre a reconnus lors de son intervention devant les membres du Sénat qui l'ont interpellé sur les véritables causes de ces retards, M. Arkab, a évoqué «la nature complexe qui exige de long délais de réalisation et une haute expertise technologique, dont dispose un nombre réduit de compagnies étrangères, et, partant, ils ne sauraient être réalisés qu'en partenariat avec ces dernières», ajoutant que «face à ces difficultés, la maturité des projets et les négociations y afférentes exigent des délais de réalisation importants allant de 2 à 3 années». Il a assuré, par ailleurs, que «les investissements en pétrochimie se poursuivent, à l'instar des méga-projets susceptibles de contribuer dans une large mesure à la valorisation des ressources énergétiques du pays». Le ministre a voulu rassurer quant à l'engagement de l'Etat pour soutenir ce secteur, rappelant, dans ce sillage, «la réalisation d'une unité de production d'une capacité de 1,3 million de tonne/an d'ammoniac et de 2,3 millions tonne/an d'urée à Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Bahouane d'Oman outre la réalisation d'une nouvelle usine à Arzew «Sorfert» crée au titre d'un partenariat entre Sonatrach et la compagnie hollandaise (OCI) d'une capacité de 1,5 million de tonne/an d'ammoniac et 1,1 million de tonne/an d'urée». Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la réduction de la facture d'importation, la limitation de l'importation de cette substance (urée), produite en quantité suffisante pour la couverture des besoins du marché national et même son exportation», a-t-il expliqué. Le ministre est revenu, dans ce sens, sur les réserves de phosphate et sur les intentions des autorités d'exploiter cette ressource qui, selon lui, «constituaient une véritable opportunité pour développer l'industrie minière et de traitement à haute valeur ajoutée». Il a cité «deux projets en cours de réalisation à savoir le projet complémentaire de phosphate et le projet de fabrication des produits de phosphate pour la nutrition animale et végétale». «Une convention de partenariat pour la construction de deux complexes pour l'extraction de l'hydrogène de propane et la production du propylène a été signée» a-t-il indiqué.

Samira Takharboucht

MAE

Diplomatie

Bientôt une 1ère vague de chargés d'affaires économiques

L'Algérie déploiera bientôt la première vague de chargés d'affaires économiques à travers son réseau d'ambassades et consulats à l'étranger, a fait savoir, mercredi, l'ambassadeur-conseiller Smail Benamara, soulignant que cette démarche devrait doper les exportations hors-hydrocarbures.

«Après une formation théorique et pratique qui aura duré des mois, la première vague de chargés d'affaires économiques sera déployée en été prochain dans les différents ambassades et consulats algériens à l'étranger», a déclaré M. Benamara au cours d'une conférence organisée à Alger sur la diplomatie économique.

Le diplomate a rappelé que le déploiement de ces conseillers vient en application des instructions du président de la République, Abdemadjid Tebboune, sur la promotion des exportations hors hydrocarbures.

«Bien que ce poste existe déjà au niveau des ambassades et représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, cette vague est la première à avoir bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine», relève M. Benamara. Cette formation dispensée à ces futurs conseillers économiques les aidera à mieux attirer les investisseurs étrangers et à accompagner les exportateurs algériens à l'international, estime l'ambassadeur, soulignant que ce déploiement sera focalisé en priorité sur l'Afrique.

Selon le diplomate, l'Algérie dispose d'un potentiel important en termes d'opportunités d'investissement au regard de sa situation géographique qui fait d'elle le centre de l'Afrique, et aussi de son réseau routier et de sa ressource humaine qualifiée.

Pour ce qui est de l'accompagnement des exportateurs, M. Benamara indique que «ces derniers seront servis doublement».

Outre les informations qu'ils auront au niveau du Bureau d'information ouvert récemment au ministère des Affaires étrangères, les exportateurs auront la possibilité de contacter les conseillers dont les adresses et les coordonnées seront disponible via le portail web du ministère.

Il relève, toutefois, que «le travail des futures diplomates algériens «n'est qu'un maillon d'une grande chaîne» et sera vain, si les autres secteurs à l'instar de celui du commerce, des finances et des douanes ne participent pas à la démarche».

Pour autant, il affirme que «les parties en question sont conscientes et plusieurs départements ont commencé à remédier à certaines entraves». Il cite notamment la Banque d'Algérie qui s'est montrée «totalement disposée à revoir certaines réglementations jugées contraignantes».

Le conférencier regrette dans ce registre que beaucoup d'entreprises algériennes, à l'image de Cosider et de la Sonelgaz aient été pénalisées par certaines mesures réglementaires en vigueur.

De son côté, le directeur de la promotion et d'appui des échanges économiques auprès du ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a estimé que «l'Algérie peut s'imposer particulièrement sur le continent africain».

Agence

INFO EXPRESS

Aïn Témouchent

Sit-in des greffiers devant le tribunal de Aïn Témouchent

Environ une quarantaine de secrétaires-greffiers et secrétaires des corps exerçant au tribunal de Aïn Témouchent ont observé un sit-in, hier matin, devant leur lieu de travail pour revendiquer l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle. Parmi les pancartes de grève exhibées, l'on cite, à titre indicatif et non limitatif, le paiement des primes de risque depuis 2017, la révision du statut du personnel et la classification des postes de travail. Selon un greffier : «nous exerçons un travail quotidien et nous n'avons même pas le temps de bouger. Nous assumons une grande responsabilité, malheureusement nous percevons un salaire misérable. Nous souhaitons que le ministère de tutelle prenne en considération nos revendications pour le bien du secteur la justice et de ses employés».

S Djelloul

Aïn Témouchent

7 personnes arrêtées pour trouble à l'ordre public à la gare routière de Hammam Bou Hadjar

La ville de Hammam Bou Hadjar a connu, ces derniers jours, des actes contraires au civisme.

Ainsi, après avoir reçu un appel de secours à partir du numéro 17 à la salle de réception de la Sûreté de la daïra de Hammam Bou Hadjar qui informait d'une dispute au niveau de la gare routière de ladite ville, les forces de sécurité se sont immédiatement déplacés sur le lieu indiqué, équipées de tous les moyens nécessaires mobilisées par la direction générale de la Sûreté nationale, un individu a été arrêté, il s'agit de S.M, âgé de 27 ans, après une fouille corporelle, les policiers découvrent sur lui un comprimé de psychotropes et un morceau de kif d'un poids de 1 gramme. Une fois conduit au commissariat, à l'issue de l'enquête sur cette affaire et après avoir entendu les plaintes de plusieurs personnes qui affirmaient avoir été agressées physiquement et leurs véhicules ont été endommagées, six (6) personnes ont été arrêtées dont l'âge varie entre 20 et 30 ans, tandis que deux autres sont en état de fuite. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Hammam Bou Hadjar qui a traduit l'affaire devant le juge d'instruction pour une citation directe et qui a prononcé à l'encontre des six la détention provisoire pour «coups et blessures avec arme blanche», «dégradation des biens d'autrui et trouble à l'ordre public», alors que le nommé S.M, 27 ans, il a écopé de six mois avec sursis assortis d'une amende de 20.000 dinars.

Sabraoui Djelloul

Relizane

Trois lycéennes fauchées par une voiture, deux morts et une troisième victime gravement blessée à Oued Djemaa

Malgré les différentes journées de sensibilisation organisées par la radio locale de Relizane en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale, la Sûreté de wilaya et la Protection civile, la rue continue de faire des victimes et endeuille des familles chaque jour. En effet, deux lycéennes ont trouvées la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu jeudi aux environs de 13h02 minutes, dans la wilaya de Relizane, ont indiqué les services de la Protection civile. L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Hmadna est intervenue suite à une voiture de marque Peugeot

207 qui roulait à vivre allure au niveau du chemin communal n° 27 reliant la localité d'El Ariassia à celle de la commune mère de Oued Djemaa, a fauché de plein fouet trois lycéennes provoquant la mort de deux lycéennes âgées de 17 et 19 ans et une autre blessée. Les premiers soins ont été prodigués à la troisième victime qui a été transférée aux urgences médicales de l'établissement hospitalier public Mohamed Boudiaf de Relizane-ville, tandis que les dépouilles des deux malheureuses ont été déposées à la morgue. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Oued Djemaa pour déterminer avec exactitude les causes et circonstances exactes de ce drame.

N.Malik

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique.
Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Krikou : ancrer la culture de l'entreprise familiale chez la femme au foyer

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé jeudi depuis El Oued que son département s'emploie à ancrer la culture de création de «l'entreprise familiale» chez la femme au foyer, notamment dans les zones d'ombre et enclavées. (Photo › D. R.)

Accident de Béjaïa : 8 morts et trois blessés, selon un bilan définitif du CHU de Béjaïa

L'accident survenu, ce mercredi matin, à la prison de Oued Ghir, (10 km à l'ouest de Béjaïa), a fait huit (8) morts et trois (3) blessés, selon un bilan définitif établi par le CHU de la ville, dont les services ont accueilli l'ensemble des victimes.

(Photo › D. R.)

Accidents de la route : 9 morts et 477 blessés en une semaine

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 477 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en en zones urbaines du 23 au 29 mars, a indiqué mercredi un bilan de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). (Photo › D. R.)

Ouverture des mosquées pour accomplir la prière des tarawih dans le respect du protocole sanitaire

La commission ministérielle de la Fetwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture des mosquées concernées par la prière du vendredi et des cinq prières pour l'accomplissement de la prière surérogatoire des tarawih durant le mois de Ramadhan, à condition de ne pas dépasser les 30 minutes, insistant sur le respect du protocole sanitaire. (Photo › D. R.)

monde

Syrie

La compagnie américaine Delta Crescent Energy exploite à sa guise le pétrole syrien

Le ministre syrien du pétrole a condamné les forces américaines pour avoir agi comme des pirates, selon ses propos, alors que Washington continue de piller la plupart des richesses pétrolières du nord-est du pays, riche en ressources, où le Pentagone soutient les milices kurdes.

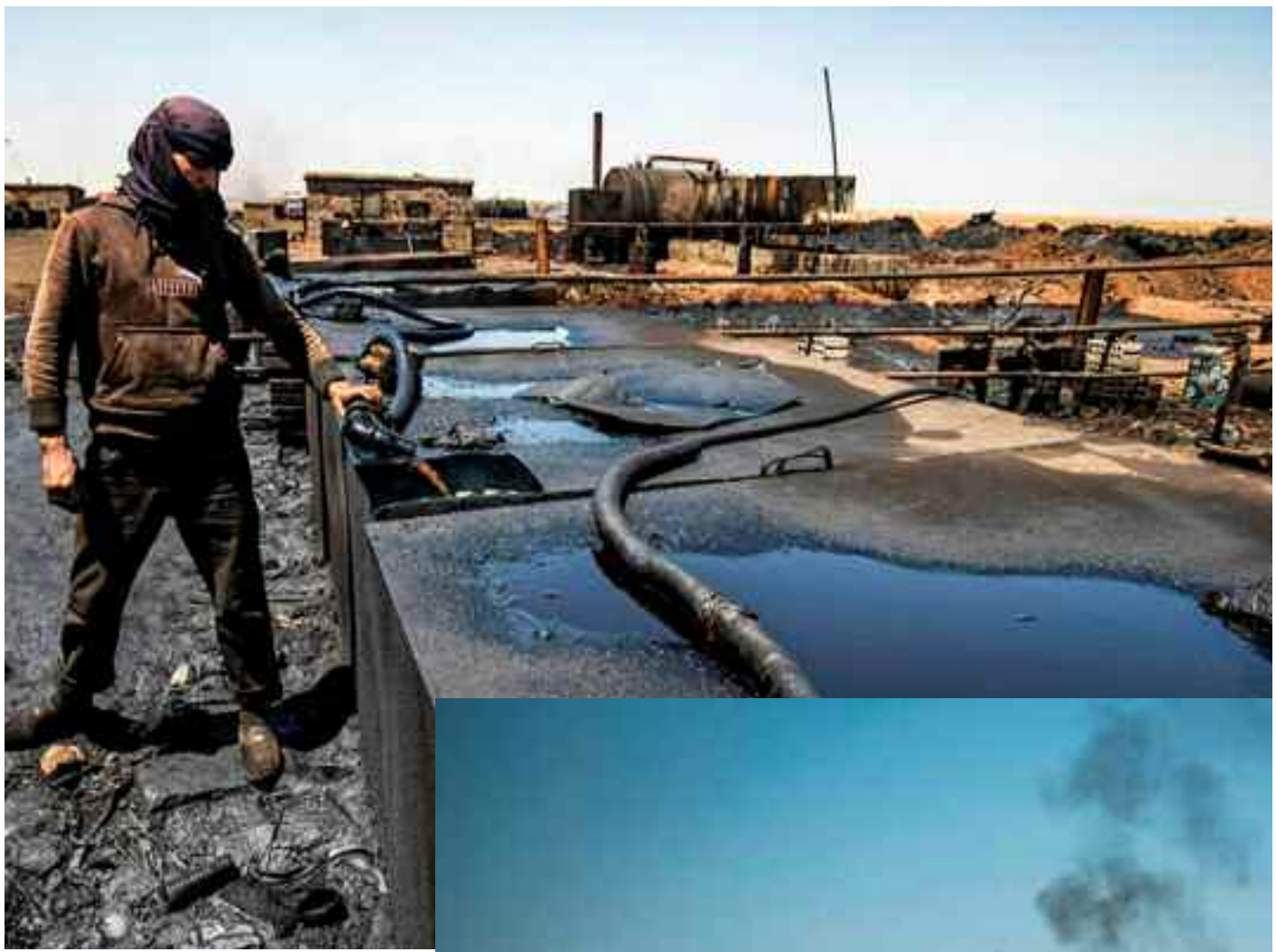

«Les Américains et leurs alliés ciblent la richesse pétrolière syrienne et ses pétroliers comme les pirates», a déclaré cette semaine à la télévision d'État le ministre du Pétrole et des Ressources minérales, Bassam Tomeh, ajoutant que cette décision vise à paralyser l'économie syrienne, qui dépend des revenus pétroliers. «Ce qui s'est passé tout au long de la guerre en Syrie ne s'est produit dans aucun pays, en termes de nous empêcher d'exploiter nos richesses et en même temps d'empêcher les produits de base d'atteindre notre pays », dit-il.

Le total des dommages infligés au secteur pétrolier syrien en raison de l'occupation américaine dépasse 92 milliards de dollars, notant que Washington contrôle actuellement 90% des ressources de pétrole brut dans la région du Nord-Est. La Syrie et la Russie accusent les États-Unis d'avoir acheminé des fournitures sous prétexte «d'aide humanitaire» à des terroristes attaquant une nation du Moyen-Orient ravagée par la guerre.

Dans une interview accordée le mois dernier au journal libanais al-Akhbar, le gouverneur de la province du nord-est de Hasakah, Ghassan Khalil, a déclaré que des militants kurdes soutenus par les États-Unis volaient chaque jour 140.000 barils de pétrole brut dans les champs de la région. Il a affirmé que les combattants avaient ensuite utilisé des pétroliers pour faire passer le pétrole en contrebande de l'autre côté de la frontière irakienne.

Depuis au moins 2015, le Pentagone offre un soutien direct aux Forces démocratiques syriennes, une faction dominée par les Kurdes qui contrôle un territoire important dans le Nord-Est.

Les États-Unis eux-mêmes maintiennent une force d'environ 900 soldats dans le pays, la plupart intégrés aux côtés des FDS. L'administration Joe Biden a signalé qu'elle ne donnerait plus la priorité à l'occupation des ressources pétrolières syriennes, le mois dernier, les médias locaux de langue arabe ont rapporté que les forces américaines construisaient un nouvel aéroport à côté du champ pétrolifère d'al-Omar, où Washington maintient une installation militaire. À peu près au même moment, le porte-parole du Pentagone, John Kirby, a précisé qu'il n'y a pas de coopération avec les entreprises énergétiques sur le terrain. «Sauf le cas échéant en vertu de certaines autorisations existantes», suggérant que Biden peut continuer la pratique sur une base limitée.

Un porte-parole de la coalition dirigée par les États-Unis, le colonel Wayne Marotto, a réitéré cette position plus récemment, sans toutefois mentionner la faille citée par Kirby. En 2008, le secteur pétrolier représentait 23% des recettes publiques du pays, 20% du montant total des exportations et 22% du PIB de la Syrie. le pays exportait environ 150.000 barils par jour. Le pétrole représentait la majorité des revenus d'exportation de l'État Aujourd'hui le pays est en crise Un manque à gagner que le ministre syrien du Pétrole évalue à 92 milliards de dollars. La plupart des réserves se trouvent au nord-est de la Syrie, aujourd'hui sous contrôle américano-kurde. La compagnie américaine Delta Crescent Energy les exploite à sa guise. «Les Américains s'attaquent également aux ressources agricoles du pays. «L'un des aspects de cette politique est la poursuite de l'occupation étrangère de certaines régions syriennes. De sorte que les Syriens n'ont notamment pas accès à leurs propres gisements de pétrole et de gaz, ainsi qu'aux champs agricoles dans le Nord-Est», expliquait récemment à Sputnik l'ambassadeur de Russie à Damas.

Des responsables syriens, y compris le président Assad lui-même, ont condamné le vol de pétrole de Washington à plusieurs reprises, jurant même une action en justice. Peu de temps après l'investiture de Biden, l'envoyé syrien de l'ONU, Bashar al-Jaafari, a supplié le nouveau président de retirer les forces américaines et de cesser d'occuper les champs pétrolifères. «La nouvelle administration américaine doit mettre fin aux actes d'agression et d'occupation, piller les richesses de mon pays, retirer ses forces d'occupation et cesser de soutenir les milices séparatistes, les entités illégales et les tentatives de menacer la souveraineté de la Syrie».

Dit Jaafari. Biden a jusqu'à présent montré peu d'intérêt pour se retirer de Syrie, lançant une série de frappes aériennes contre des milices basées dans le pays le mois dernier 2021. La guerre qui a duré dix ans a fait des ravages massifs sur le secteur pétrolier syrien, soulignant le coût de la poursuite de l'occupation américaine. Selon un rapport de British Petroleum, la production globale de pétrole a chuté de plus de 90% entre 2011 et 2019, soit de 35.000 barils par jour à seulement 24.000. Une catastrophe économique.

Oki Faouzi

> «La nouvelle administration américaine doit mettre fin aux actes d'agression et d'occupation, piller les richesses de mon pays, retirer ses forces d'occupation et cesser de soutenir les milices séparatistes, les entités illégales et les tentatives de menacer la souveraineté de la Syrie».

Economie

«L'impact de la dépréciation du dinar algérien, et la chute des réserves de change sur les indicateurs macro-économiques et sur la dynamique économique générale de l'Algérie»

Mesdames et Messieurs, je tiens d'abord à remercier vivement la Fondation allemande Friedrich Ebert et l'Union européenne de cette invitation sur un sujet qui détermine l'avenir économique de mon pays, l'Algérie sur le thème «L'impact de la dépréciation du dinar algérien, et la chute des réserves de change sur les indicateurs macro-économiques et sur la dynamique économique générale de l'Algérie».

L'analyse objective de l'évolution des réserves de change, de l'inflation et de la cotation du dinar, qui ont un impact direct sur le pouvoir d'achat de la population et des différentes activités économiques, doit tenir compte des aspects de structures de l'économie internationale et de l'économie interne de l'Algérie qui après plusieurs décennies d'indépendance politique repose toujours sur la rente des hydrocarbures avec les dérivés 98% de ses recettes en devises.

1- Evolution des réserves de change

2001 : 17,9 milliards de dollars,
- 2002 : 23,1 milliards de dollars,
- 2003 : 32,9 milliards de dollar,
- 2004 : 43,1 milliards de dollars,
- 2005 : 56,2 milliards de dollars,
- 2010 : 162,2 milliards de dollars,
- 2011 : 175,6 milliards de dollars,
- 2012 : 190,6 milliards de dollars,
- 2013 : 194,0 milliards de dollars,
- 2014 : 178,9 milliards de dollars,
- 2015 : 144,1 milliards de dollars,
- 2016 : 114,1 milliards de dollars,
- 2017 : 97,33 milliards de dollars,
- 2018 : 79,88 milliards de dollars,
- 2019 : 62 milliards de dollars
- Fin 2020, malgré toutes les restrictions à l'importation, selon la déclaration du Président de la République en date du 1er mars 2021 entre 42/43 milliards de dollars les prévisions de la loi de Finances complémentaire étaient de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévus dans la loi initiale.

Le gouvernement projetant dans le PLF2021, initié par le ministère des Finances non pas une amélioration de la cotation du dinar, mais une amplification de sa dévaluation, entre 2021-2023. Pour 2021 en l'occurrence, le PLF prévoit un taux moyen annuel de 101,42 DA contre 1 USD, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 verrait donc la dévaluation de la monnaie nationale se poursuivre avec 156,72 dinars un dollar. Les réserves de change ont baissé entre 2019/2020 de 20 milliards de dollars devant tenir compte de la balance de paiements et non de la balance commerciale d'une signification limitée.

Comme le PLF-2021 les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars, un dollar au moment de l'établissement de la loi et les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) estimées à 41,62 milliards de dollars, nous aurons un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB, le solde des réserves de change fin 2021 devrait s'établir à moins de 20 milliards de dollars.

Qu'en sera-t-il en 2022 si le cours du pétrole stagne entre 55/65 dollars et s'il n'y pas de relance économique, la loi de Finances 2021 pour son équilibre, selon le FMI et la Banque mondiale, nécessitant entre 100/110 dollars le baril ? Le niveau des réserves de change 2021/2022 dépendra donc fondamentalement de cinq facteurs : de l'évolution du cours des hydrocarbures ; du taux de croissance réel : du produit intérieur brut (PIB) à prix courants, qui a été en 2019, de 0,8%, en 2020 moins 6,5%, donc une croissance inférieure à la pression démographique. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, le taux de croissance négatif positif en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donne toujours un taux de croissance faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inferieur à la croissance démographique, supposant un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années afin d'absorber 350 000/400 3000 emplois par an. On ne peut tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif quitte à aller vers une implosion sociale avec un taux de chômage ayant dépassé 15% en 2020.

2- Evolution de la cotation du dinar

Qu'en est-il de l'évolution du cours officiel du dinar corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70%, la période de 2001 à mars 2021 :
- 2001 : 77,26 dinars un dollar et 69,20 dinars un euro
- 2005 : 73,36 dinars un dollar et 91,32 dinars un euro
- 2010 : 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro
- 2015 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
- 2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
- 2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro
- 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro
- 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro
- 2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro.

Selon la BA entre le 31 mars et le 1er avril 2021, la cotation est de 134,03 dinars un dollar et 157,80 dinars un euro avec ce paradoxe une appréciation du dinar par rapport à l'euro et une dépréciation par rapport au dollar alors que des bourses mondiales nous avons assisté à l'inverse, une cotation qui est passé de 1,22 dollar un euro, il y a quatre mois et au 31 mars 2021 à 1,17 dollar un euro. Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum, surtout en cas d'ouverture des frontières. Il sera difficile de combler l'écart avec le marché parallèle pour la simple raison que l'allocation de devises pour les ménages est dérisoire, la sphère informelle suppléant à la faiblesse de l'offre et par ailleurs bon nombre d'entreprises du fait de la faiblesse de l'allocation devises pour éviter la rupture d'approvisionnement iront au niveau de cette sphère.

Par ailleurs, ce dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, en plus du manque de liquidités, amplifiant la sphère informelle où selon la Banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, a atteint 6140,7 milliards de dinars (près de 60 milliards de dollars) à la fin de l'année 202, soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019, ainsi que le processus inflationniste interne où la majorité des produits importés, excepté ceux subventionnés, connaissent depuis décembre 2020 une augmentation variant entre 30/50%, voire 100% pour certains produits comme les pièces détachées de voitures en contradiction avec l'indice officiel de l'ONS non réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté. Le dérapage du dinar contribue ainsi à la baisse des salaires ramenés en devises. Ainsi, un salaire net de 50 000 dinars équivaut au cours actuel à 310 euros et le SMIG de 20 000 dinars à 125 euros, montant qu'il fut réduire de 50% si l'on prend le cours du marché parallèle où à ce cours, un professeur d'université en titre, plus de 30 ans de carrière, en fin de carrière, perçoit moins de 800 euros (80% du salaire en retraite) contre plus de 1 200 euros sans compter les avantages d'un député qui a passé quelques années à lever la main sans proposer aucune loi avec une retraire à 100%. Dans ce cas, il est utopique de parler d'encourager l'innovation, ce qui favorise l'exode des meilleures compétences surtout des jeunes, d'autant plus que l'actuelle politique salariale, qui est totalement à revoir, favorise beaucoup plus les emplois-rente que les emplois productifs.

3- L'évolution du taux d'inflation

Le niveau d"inflation est fonction de plusieurs facteurs interdépendants :

-premièrement, de facteurs externes dont le prix international des produits importés où contrairement à ce qu'affirme le ministre la majorité de pays connaissent non pas une inflation mais une déflation avec des taux d'intérêts presque nuls ;

-deuxièmement, de la faiblesse de la production et de la productivité internes, de la non-proportionnalité entre les dépenses monétaires et leur impact renvoyant à la corruption via les surfacturations ;

-troisièmement, de la déthésaurisation des ménages qui mettent face à la détérioration de leur pouvoir d'achat des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, l'achat d'or ou de devises fortes pour se prémunir contre l'inflation ;

-quatrièmement, de la dévaluation rampante du dinar comme mis en relief précédemment ;

-cinquièmement, par la dominance de la sphère qui aligne le prix sur la cotation de la devise sur le marché parallèle, pour les produits importés, et qui contrôle les segments des fruits/légumes, poissons/viandes, textile/cuir et bon nombre d'autres produits importés qui connaissent un déséquilibre offre/demande, sphère produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, où existent des liens dialectiques entre cette sphère et la logique rentière, avec des situations oligopolistiques de rente.

Le taux officiel a été selon le site international financier Index Mundi de 1999 à fin 2019 :
- 2000, 2,0%
- 2001, 3,0%
- 2002, 3,0%
- 2003, 3,5%
- 2004, 3,1%
- 2005, 1,9%
- 2006, 3,0%
- 2007, 3,5%
- 2008, 4,5%
- 2009, 5,7%,
- 2010, 5,0%
- 2011, 4,5%
- 2012, 8,9% (après les augmentations de salaires)
- 2013, 3,9%
- 2014, 2,9%
- 2015, 4,2%
- 2016, 5,9%
- 2017, 5,6%
- 2018, 5,6%
- 2019, 5,6%
- selon l'ONS en 2020, 2,4% et prévision 4,2% en 2021, taux qui est dépassé. Selon les données officielles, l'inflation cumulée a dépassé les 82% entre 2000/2020 et en redressant les taux de 20%, nous avons une détérioration du pouvoir d'achat durant cette période de 100%. Se pose la question alors que la population dépasse 44 millions en 2020, avec une population active de plus de 12 millions, nous assistons à une décroissance du PIB qui est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020 et de la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre. L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société civile informelle silencieuse, la plus nombreuse, atomisée, non encadrée qui risque de basculer dans l'extrémisme, face à des discours de responsables déconnectés de la réalité, des partis politiques traditionnels et une société civile officielle souvent vivant de la rente, inefficience comme intermédiation sociale et politique, ce qui pose un problème de sécurité nationale : attention avec cette dévaluation accélérée du dinar au scénario vénézuélien et libanais où le signe précurseur est la mise en circulation d'un billet de 2 000 dinars. Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Ces tensions sociales sont également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences l'amplification du processus inflationniste, l'extension, de la sphère informelle et sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, l'ajustant aux taux d'inflation réel, si elles veulent éviter la faillite, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée.

4- Qu'en est-il de la relance économique en 2021 ?

La croissance économique contribue comme facteur d'appréciation du dinar ce qui est juste en soi, en théorie, mais comment peut-on relancer l'économie actuellement en berne pour des raisons internes et externes. Restent deux solutions, l'endettement extérieur, ou la dépense publique via la rente des hydrocarbures devant distinguer la partie dinars avec une dette publique via la planche à billets qui risque d'exploser et la partie devise influant sur le niveau des réserves de change ou combiner les deux à la fois. Et en cas de la faiblesse de la production interne, nous assisterons à l'amplification du processus inflationniste, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques n'étant pas propre à l'Algérie, comme en témoigne les expériences récentes du Venezuela et du Liban.

(A suivre)

Professeur des universités
Expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Chlef

2 millions de m³ des eaux du barrage Sidi Yakoub affectés à l'irrigation de la tomate industrielle

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a révélé, jeudi à Chlef, l'affectation d'un volume de deux millions de mètres cubes (M3) des eaux du barrage Sidi Yakoub pour l'irrigation des cultures de tomate industrielle. «Une décision a été prise en vue de l'affectation de deux millions de M3 d'eau du barrage Sidi Yakoub (commune de Ouled Abdelkader) pour l'irrigation agricole des cultures de tomate industrielle, dans le cadre de la prise en charge idoine des préoccupations des agriculteurs», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. En effet de nombreux agriculteurs de la filière de la tomate industrielle, ont soulevé, lors d'une visite de M. Hemdani à une unité de transformation de la tomate industrielle dans la commune de Chlef, leurs préoccupations relatives au retard enregistré dans l'affectation de leurs quotas en eau d'irrigation agricole, notamment au regard du déficit enregistré dans les chutes pluviales et de la faiblesse des capacités de transformation, au sein de la wilaya, qui entravent le développement de la filière», ont-ils estimé. Le ministre a insisté, à l'occasion, sur l'impératif de l' «aplanissement des procédures administratives et de la prise de décisions à l'échelle locale, dans le cadre de la décentralisation des décisions», de manière, a-t-il dit à «soutenir et développer le secteur et à accompagner les agriculteurs», relevant, en outre, «l'importance d'investir dans l'industrie de transformation et son accompagnement pour développer la production», a-t-il observé.

R.R

Tipasa

La CNAS lance une opération d'information au profit des ses assurés

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de Tipasa informe que, sur instruction du ministère de tutelle et de la direction générale, il a été décidé d'exempter l'assuré social de la Caisse de présenter plusieurs documents administratifs, conformément aux efforts continus en vue de numériser et moderniser les services publics.

Il est porté à la connaissance de tous les assurés que ces nouvelles facilités sont liées aux démarches administratives pour bénéficier des versements, ainsi qu'à la facilitation du processus d'inscription, sous le slogan : «La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés garantit l'accompagnement», en quelque sorte, a décidé d'exempter l'assuré social de la présentation des documents suivants :

1- Dispense des non-salariés de soumettre une copie du registre du commerce.

2- Exemption des non-salariés de la présentation de l'acte de naissance de l'assuré social ou des ayants droit ou d'un certificat de non affiliation à la CNAS pour bénéficier de prestations en nature au niveau de la caisse

3- Exemption des non-salariés de la présentation de l'acte de naissance des ayants droit et / ou de l'acte de non-affiliation CNAS de l'assuré social ou de ceux ayant droit au bénéfice de l'allocation décès.

4- Exemption des assurés sociaux de la Caisse de se rendre dans les centres de surveillance médicale de la sécurité sociale pour obtenir un avis médical pour des médicaments soumis à des conditions particulières.

5- Dispense des non-salariés de présenter l'acte de naissance de l'assuré social et / ou l'attestation de non-affiliation CNAS de l'assuré social et de l'épouse pour bénéficier d'une pension ou d'une allocation de retraite directe.

6- Exemption des non-salariés de la présentation d'un acte de naissance de l'assuré social et / ou d'une attestation de non-affiliation à la CNAS pour ceux ayant droit à une pension ou une allocation de retraite.

7- Exemption des enfants des martyrs et des non-salariés de la présentation de l'attestation du fils du martyr pour bénéficier d'une pension ou d'une allocation de retraite.

8- Exemption des propriétaires de cliniques privées et de pharmacies qui souhaitent conclure un contrat avec la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés de soumettre un certificat CASNOS de paiement des cotisations et une copie du registre du commerce. Dans le même sens, et pour assurer l'amélioration du service public au profit des assurés sociaux et pour assurer une sécurité optimale de leurs préoccupations, et dans le cadre de la stratégie adoptée par le fonds pour améliorer ses services en modernisant ses modes de gestion Conformément à la technologie, la Caisse nationale de sécurité sociale pour les non-salariés a mis en service de nouveaux services nuques, visant à faciliter les procédures d'obtention de Performances et à faciliter l'engagement sans avoir à naviguer dans les structures de la caisse.

L'Agence de la wilaya de Tipasa rappelle que parmi ces services à distance, qui visent principalement à lutter contre la bureaucratie et à humaniser les relations entre l'assuré social et le Fonds, l'espace «www.damancom.com.dz», qui est considéré comme une plateforme numérique qui fournit les services suivants à l'assuré social : Demande d'inscription à distance, autorisation de prise d'abonnement à distance, paiement à distance des abonnements, demande de documentation à distance.

Mohamed El Ouahed

Aïn Témouchent

Les bureaux de poste pris d'assaut, les vignettes introuvables

Les citoyens de Aïn Témouchent ont été étonnés de voir des chaines incommensurables d'automobilistes devant les bureaux de postes sans pouvoir se procurer la fameuse vignette pour cause d'épuisement des vignettes. Un vrai dilemme pour les propriétaires qui font le tour des différents bureaux de poste des principales villes de la wilaya sans pouvoir s'acheter cette vignette qui s'avère très rare. Le hic c'est qu'à trois jours de l'expiration du délai fixé par les pouvoirs publics, le personnel des impôts entame une grève inopinée, donnant le tournis aux automobilistes qui ne savent à quel saint se vouer. Au chef-lieu de wilaya, au bureau de poste principal, une file interminable de propriétaires de véhicules attendent pour se procurer la vignette seulement, sans résultats du fait que celles de 500 DA et 1000 DA sont introuvables. Même constat à la daïra d'El Maleh où uniquement la vignette de 4000 DA est disponible. Dans la daïra de Hammam Bou Hadjar, qui dispose de trois bureaux de poste, seul celui du centre-ville qui est chargé de vendre les vignettes est en service, malheureusement ce n'est que l'après-midi, d'où une chaîne interminable qui se dresse devant ce bureau de poste où les vignettes de petite valeur (500 dinars) sont épuisées depuis 2 jours au grand dam des propriétaires de voitures qui affichent leur colère devant cette pénurie de vignettes. Beaucoup de citoyens espèrent, voire, souhaitent la prolongation de la période d'acquittement obligatoire des vignettes d'une quinzaine de jours comme ce fut cas l'année dernière, et ce pour éviter les pénalités de retard qu'encourent les propriétaires de véhicules qui n'ont pas encore acheté de vignettes.

S.Djelloul

INFO EXPRESS

Gouraya (Tipasa)

La police de Tipasa fait un don de sang

A l'occasion de la relance de la Journée du don de sang au Maghreb, la Sûreté nationale de la wilaya de Tipasa a organisé une campagne de don de sang au niveau du quartier général de la police, en coordination avec la direction de la santé de la wilaya de Tipasa et le centre de transfusion de sang, cette initiative humanitaire et de quartier est un geste de solidarité par lequel la direction générale de la Sûreté nationale cherche à consolider la culture policière «Al-Jawaria», en aidant et en sauvant la vie des patients, reflète également les nobles valeurs humaines du personnel de la Sûreté nationale.

Mohamed El Ouahed

Association Le Grand Maghreb

L'Association continue de déployer ses actions en faveur des victimes algériennes

ALGM a décidé de bousculer l'Histoire et les institutions pour que justice soit rendue aux victimes silencieuses.

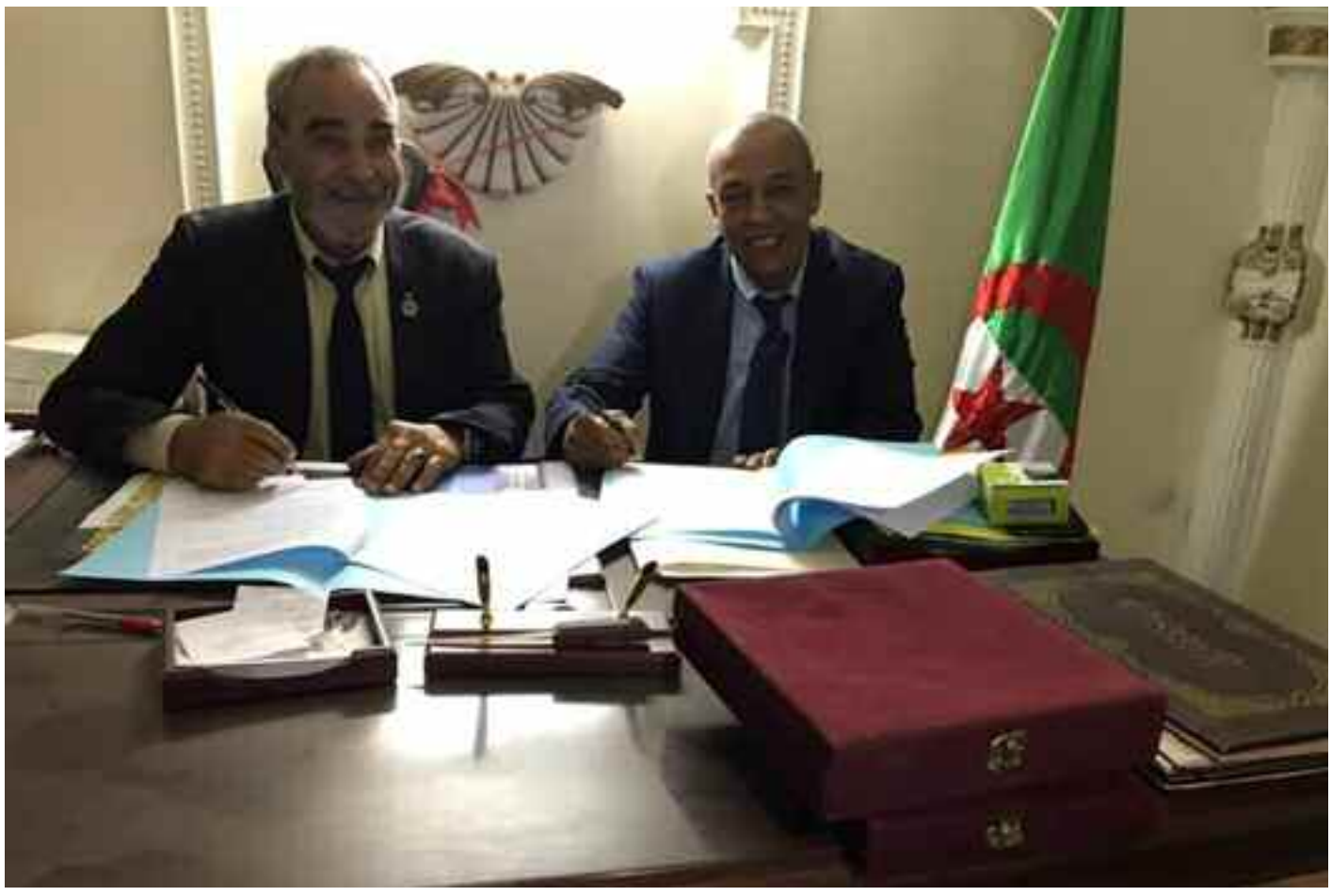

M. Mabrouki Brahim, président de l'AGM, en compagnie du président de l'Association des Moudjahidine de Biskra. (Photo : D.R)

Après sa coopération inédite avec le Croissant-Rouge algérien, l'Association Le Grand Maghreb, association française composée de Franco-Maghrébins, continue d'approfondir ses actions avec des partenaires issus de la société civile algérienne situés au cœur du territoire algérien.

Ainsi, l'Association Le Grand Maghreb a conclu une convention de coopération avec l'Association algérienne caritatives et humanitaires (Oaach), signée le mercredi 24 mars 2021 à Biskra. Ce partenariat conforte ALGM dans sa volonté farouche de rapatrier tous les crânes algériens sur la terre natale de l'Algérie.

Cette thématique a été érigée par ALGM en priorité absolue dans son programme d'action à venir. Cette cause devrait d'ailleurs éveiller tous les esprits des amoureux de l'Algérie et faire sens dans un monde qui en est dépourvu aujourd'hui.

Cette convention innovante ne s'arrête pas à cet objectif éminemment noble. Elle permettra à ALGM d'avoir accès aux archives, au recueil de témoignages de son partenaire national afin de faire prévaloir les droits des victimes de l'Histoire de la France en Algérie.

Elle prévoit, chose inimaginable jusqu'à présent, la poursuite d'actions si besoin par voie judiciaire devant les juridictions françaises, européennes, voire internationales afin d'obtenir réparation des préjudices subies par les victimes, leurs familles et leurs descendants.

Cette piste explorée par ALGM n'a jamais été initiée par quelque acteur que ce soit, ni en France ni en Algérie.

Les relations entre la France et l'Algérie sont marquées au coin de la complexité dans l'Histoire et de ses enjeux contemporains.

ALGM a décidé de bousculer l'Histoire et les institutions pour que justice soit rendue aux victimes silencieuses. Elle a décidé d'aborder ses actions en toute transparence et avec lucidité, sans a priori. Cette démarche inédite et pédagogique a fissuré la chape de silence qui s'abat encore aujourd'hui sur l'Histoire de la France et de l'Algérie, à tel point que des anciens soldats français (et pas des moindres) ont contacté directement l'Association Le Grand Maghreb pour apporter leurs témoignages saisissants sur cette période. A la veille de leur départ de cette terre d'Algérie, certains ont voulu libérer leur conscience et leur parole.

L'Association Le Grand Maghreb ne porte pas de regard anachronique sur l'Histoire et se garde de toute instrumentalisation. Toutefois, elle portera toujours un regard compassionnel envers les victimes ignorées jusqu'à présent.

Ces victimes méritent également de rentrer dans l'Histoire par la réparation de leurs préjudices.

Brahim Mabrouki
Président de l'Association
Le Grand Maghreb

Vallée du M'zab

Benbouzid : «La wilaya de Ghardaïa dotée bientôt d'un nouvel hôpital»

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Alger, qu'il sera procédé à la substitution des hôpitaux en préfabriqués fonctionnels restaurés dans la wilaya de Ghardaïa par un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits, dont le taux d'avancement des travaux est de 54%.

Répondant aux questions d'un sénateur sur le secteur sanitaire dans la wilaya de Ghardaïa lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Benbouzid a souligné que cette wilaya disposait de 5 établissements hospitaliers publics au chef-lieu de la wilaya, à Metlili, El Guerrara et Ménea et un autre spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant. Il a ajouté, dans ce sens, que la capacité d'accueil de ces établissements préfabriqués est de 120 lits chacun, toujours fonctionnels après leur restauration, notant que la wilaya bénéficiera bientôt d'un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits dont le taux d'avancement des travaux est de 54%.

Au sujet du projet de réalisation d'un hôpital pour les brûlés à Ghardaïa après la finalisation de l'étude y afférente et le choix du site de l'abriter en 2016, le ministre a indiqué que la fixation des délais de sa réalisation a été reportée à une date ultérieure. Concernant le nombre d'ambulances, M. Benbouzid a souligné que le parc automobile relevant du secteur de la Santé de la wilaya comprend 58 ambulances en service, dont 7 acquises entre 2020 et 2021 réparties à travers les différentes structures. La wilaya bénéficiera dans le cadre du Fonds spécial du développement des Sud de 4 nouvelles ambulances qui seront distribuées aux établissements hospitaliers publics de Metlili, Ménéa, El Guerrara et Ménea et l'établissement spécialisée dans la santé de la mère et de l'enfant, en sus de l'affectation de fonds financiers de l'excédent des opérations d'investissement réalisées dans la wilaya pour l'acquisition de nouvelles ambulances.

Après avoir valorisé la qualité des questions posées par les sénateurs et adressé ses remerciements au personnel de la Santé pour les services prodigués et les sacrifices consentis depuis la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, le président du Conseil de la Nation a fait des remarques sur les modalités de poser les questions orales aux membres du Gouvernement pour donner un véritable sens au contrôle parlementaire. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de «concrétiser les réponses données par les membres du Gouvernement sur le terrain».

R.R

Programme

TF1

11.00 Les feux de l'amour
12.55 Petits plats en équilibre été
13.00 Journal
15.35 Je détruirai ta famille
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.05 Quatre mariages pour une lune de miel
18.10 Bienvenue en vacances
19.10 Météo
20.00 Journal
20.55 C'est Canteloup
21.05 The Voice, la plus belle voix
22.00 The Voice, la suite

France 2

15.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Le grand échiquier
23.40 On est en direct

M6

09.00 M6 boutique
11.00 Desperate Housewives
12.00 Le journal
12.45 Un refuge pour l'amour
15.45 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.40 Objectif Top Chef
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.05 Hawaii 5-0
21.55 Hawaii Five-0
22.45 Hawaii Five-0

France 3

10.15 Ailleurs en France
10.45 Ensemble c'est mieux
11.30 Méto
11.49 Journal
11.50 Edition de proximité
12.18 Météo
12.25 Le journal
12.55 Météo
14.30 Rex
15.15 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Personne n'y avait pensé !
17.15 Slam
18.00 Questions pour un champion
18.40 Ensemble pour l'autonomie
19.55 Ma ville, notre idéal
20.00 Vu
20.05 Salto autopromotion
20.55 Météo
21.05 Meurtres à la Pointe du Raz
22.40 Meurtres en Auvergne
23.39 La stagiaire
23.59 Blum et ses premières ministres

TV5MONDE

14.40 Météo
17.00 L'invité
18.08 Pardonnez-moi
19.00 Tout le monde veut prendre sa place
21.11 Bon pour la santé ? Les artiste avec vous !

Direct 8

13.45 Meurtres à l'anglaise
14.40 Meurtres à l'anglaise
15.35 Meurtres à l'anglaise
16.45 C'est que de la télé : première partie
18.10 La télé même l'été !
19.05 La télé même l'été !
20.00 Sicario
22.20 Colombiana

W9

16.40 Un dîner presque parfait
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les princes et les princesses de l'amour
19.50 Les princes et les princesses de l'amour
21.00 **Percy Jackson : le voleur de foudre**
23.00 Véto de choc

Téva 4

18.15 Les as de la jungle à la rescousse
18.25 Une saison au zoo
19.00 Une saison au zoo
19.30 Une saison au zoo
20.00 Famille je vous chante
21.50 Les tubes de l'été

CANAL+

13.35 Baron Noir
14.30 Baron Noir
16.00 Suicide Squad
18.50 Jamel Comedy Kids
19.50 L'année de Catherine et Liliane
21.00 Vikings
21.45 Vikings
22.30 American Horror Story

Ciné Frisson

15.24 Child's Play : La poupée du mal
16.51 Green Zone
18.22 Piranhas
20.50 **Green Lantern**
22.39 **Alita : Battle Angel**

Ciné Cinéma Premier

20.29 En coulisses Ciné+
20.35 Hollywood Live
20.50 **Sherlock Holmes**
22.53 **Sherlock Holmes 2 : Jeu d'ombres**

France 5

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
15.45 La fin du temps des cerises
16.40 Au bout c'est la mer
17.45 C dans l'air

Arte

19.45 Arte journal
20.48 50 nuances de Grecs
20.55 **Black Robe**
22.30 Une pure formalité

TMC

13.10 Ghost Whisperer
15.50 Mentalist
16.45 Mentalist
17.40 Mentalist
18.35 Mentalist
19.25 La folle soirée du palmashow

Eurosport

14.00 Anvers - Audenarde (241 km)
16.30 Cross-country messieurs
17.30 Championnats de France 2020
19.00 Bruges - La Panne
20.55 Eurosport News
21.00 Eurosport News
23.00 Les temps forts

Sélection

Ciné Frisson - 22.39
Alita : Battle Angel
Film de science-fiction de Robert Rodriguez

Mi-cyborg mi-humaine, une jeune amnésique recueillie par un docteur part à la recherche de ses origines et se découvre de sidérantes capacités physiques.

Ciné Frisson - 20.50
Green Lantern
Film fantastique de Martin Campbell

Un humain rejoint une confrérie qui œuvre pour la paix. Lorsque le fragile équilibre mondial est menacé par un vilain, il se voit doté de super pouvoirs.

Ciné Premier - 20.50
Sherlock Holmes
Thriller de Steven Spielberg

Après la prise d'otages des JO de Munich qui coûta la vie à onze Israéliens, Tel-Aviv décide de châtier les commanditaires. Nom de code de l'opération : Colère de Dieu. C'est le début d'une longue traque sanglante à travers la planète.

PRIX NAGUIB MAHFOUZ POUR LA LITTÉRATURE

LE ROMANCIER ALGÉRIEN AHMED TAIBAOUI LAURÉAT

Le romancier algérien Ahmed Taibaoui a remporté le Prix Naguib Mahfouz pour la littérature (2021), décerné par la maison d'édition «l'Université américaine du Caire», dont la valeur est estimée à 5 000 dollars, selon la presse locale.

Né en 1980 à Médéa, Taibaoui a obtenu le prix pour son roman «Ikhtifaa Essayed La Ahed» publié par la maison d'édition algérienne «El Ikhtilaaf» et libanaise «Difaf» en 2019.

En une langue satirique, très soutenue et poétique, le roman policier, dont le protagoniste se heurte aux crises existentielles, présente une critique acerbe des pays arabes dans la période postcoloniale.

Ahmed Taibaoui est aussi auteur de plusieurs romans dont «Maout Naiim» qui a remporté en 2018 le troisième prix international Tayeb Salih pour la création littéraire au Soudan. Le Prix Naguib Mahfouz pour la littérature, rappelle-t-on, avait été remporté en 1998 par la romancière algérienne Ahlam Mosteghanemi pour son roman «Zakirat El Jassad» (mémoires de la chair).

R. C.

Culture-micro-entreprises

Signature d'une convention de coopération

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat ont signé, mercredi à Alger, une convention de partenariat et de coopération pour la promotion des micro-entreprises dans le domaine culturel.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère de la Culture et des Arts en présence des cadres des deux secteurs.

La convention vise à la valorisation de l'importance des micro-entreprises dans la création d'un tissu économique adapté aux exigences du développement, compte tenu des atouts dont elles disposent, à même de promouvoir les industries et les services culturels et artistiques.

Intervenant à cette occasion, Mme Bendouda a précisé que la convention s'inscrivait dans le cadre de la stratégie culturelle que nous nous attelons à mettre en œuvre avec les meilleurs partenariats, à l'approche du forum de l'économie culturelle (3-5 avril 2021) un évènement inédit en Algérie qui vise à mettre l'accent sur la spécificité culturelle et les capacités économiques inexploitées par les investisseurs». Mme Bendouda a estimé que «la signature de la convention intervenait en réponse à la stratégie du Gouvernement inspirée des orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et encadré par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad pour l'autonomisation des micro-entreprises, noyau de l'économie algérienne escomptée».

«La coopération entre les deux secteurs vient couronner un projet de coopération élargie que le ministère s'est engagé à réaliser au service de la Culture», a-t-elle mis en avant. La ministre de la Culture et des Arts a appelé les porteurs d'idées et de projets, artistes, intellectuels et producteurs culturels, à «se lancer dans l'entrepreneuriat culturel en tirant profit des mesures incitatives», indiquant que «le changement des points de vu quant à la culture ne doit pas être opéré uniquement au niveau des lois et des procédures mais il doit également concerner les pratiques et les approches». Ainsi, poursuit-elle, les initiatives doivent être adaptées à la stratégie globale du pays. De son côté, Nassim Diafat a fait savoir que la convention signée visait «la définition du cadre de coopération et de coordination entre le ministère de la culture et des arts et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises dans l'objectif de promouvoir les entreprises dans le secteur culturel et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation auprès des porteurs de projets en la matière». Selon le même responsable, la convention vise également l'accompagnement de ceux qui désirent investir dans le domaine culturel afin de concrétiser leurs projets outre la diffusion d'informations au profit des porteurs de projets notamment en ce qui concerne les mesures incitatives et le dispositif d'appui réservé.

Il a en outre rappelé les différentes procédures décidées par l'Etat afin d'encourager les propriétaires des micro-entreprises activant en la matière, ajoutant que la porte a été ouverte dernièrement à tous les détenteurs de la carte d'artiste pour la création de micro-entreprises culturelles dans le cadre de l'ANADE.

M. Diafat a appelé les propriétaires des micro-entreprises en difficulté, au nombre de 100 000, à s'inscrire dans la plateforme numérique au plus tard avant le 31 décembre prochain en vue de bénéficier des différentes mesures exceptionnelles pour traiter leurs dossiers au cas par cas. Cette rencontre a été marquée par la présentation d'un exposé sur la nouvelle stratégie de l'Agence national d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'explication des différents avantages et incitations qu'elle offre.

Quelque 7 862 entreprises créées dans le domaine culturel ont généré 19 681 postes d'emploi et ce depuis la création de l'Agence jusqu'au 28 février dernier.

Sur un total de 7 862 micro-entreprises activant dans le domaine culturel, il existe 4 020 entreprises activant dans le domaine de l'animation culturelle, l'actorat, les arts et les métiers, 2 483 dans l'audiovisuel, 1 316 dans l'édition et la distribution des livres et 7 dans la préservation, la restauration et la documentation du patrimoine.

R. C.

Classement de la musique raï

Le dossier déposé mercredi au niveau de l'Unesco

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, mercredi à Alger, que le dossier de classement de la musique raï sur la liste du patrimoine mondial immatériel a été déposé à nouveau, mercredi, au niveau de l'Unesco. En marge de la signature d'un accord de coopération et de partenariat entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, la ministre a expliqué que le dossier du classement de la musique raï sur la Liste du patrimoine mondial «a été de nouveau déposé au nom de l'Algérie aujourd'hui, mercredi 31 mars, au niveau de l'Unesco, après l'avoir renforcé par de nouveaux éléments». La ministre de la Culture avait récemment déclaré que l'Algérie est le pays d'origine de «ce style artistique», ajoutant que l'Algérie «est attachée à la candidature de la chanson Raï sur la liste du patrimoine mondial immatériel». La ministre a également indiqué que la tutelle avait «demandé le retrait du dossier de la classification» de la musique raï, qui avait été proposée à la 15e session du Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine culturel immatériel en décembre 2020, car il était «faible afin qu'elle puisse étayer le dossier avec de nouveaux éléments conformément aux observations faites par l'Unesco». La ministre a déclaré qu'«un comité d'experts et de chercheurs du Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, ainsi que d'éminentes associations et personnalités intéressées par la recherche sur le patrimoine immatériel, a travaillé au renforcement du dossier de classification de la musique rai avec de nouveaux éléments avec la participation de la société civile. Dans le même contexte, la ministre a souligné que «le patrimoine culturel algérien est le pari de l'Etat pour préserver son identité et diversifier ses revenus», soulignant le souci du ministère de la Culture de «protéger et défendre le patrimoine national dans les foras internationaux». La ministre de la Culture et des Arts a également salué le rôle de «la société civile dans le soutien et le renforcement du dossier de la classification de la musique raï», qui, selon lui, traduit «la conviction du ministère de la Culture et des Arts quant à l'importance du rôle des associations en la matière».

R. C.

santé

Bienfaits du gingembre pour la santé et la beauté

Pour maigrir, pour être en forme, pour lutter contre le rhume, prenez du gingembre ! Jadis les Grecs et les Romains utilisaient le gingembre comme plante médicinale. Aujourd'hui, partout dans le monde, le gingembre est réputé pour ses propriétés stimulantes, tonifiantes et revitalisantes et ses nombreuses vertus. En Asie, surtout, les bienfaits du gingembre ne sont plus à prouver : le gingembre soigne tous les maux ou presque. Ayez toujours du gingembre chez vous ! Découvrez les bienfaits du gingembre en tisane, en huile essentielle, pour la santé, la beauté et la cuisine.

Comment faire une boisson au gingembre
Mélangez du gingembre passé à la centrifugeuse avec de l'eau minérale.
Cette boisson est idéalement rafraîchissante par temps très chaud.

Les bienfaits du gingembre pour la digestion
Buvez une à trois infusions de gingembre à la fin des repas.
Et en cas de mal des transports versez sur un sucre 2 gouttes d'huile essentielle de gingembre (pas plus de 3 ou 4 fois par jour)

Huile essentielle de gingembre
A la fois anti-inflammatoire, un antalgique, antiseptique et un stimulant, l'huile essentielle de gingembre, extrait du principe actif de la racine de gingembre, est un bienfait pour la santé.
L'ingestion d'huile essentielle de gingembre ne doit se faire que sous contrôle médical.

Les bienfaits du gingembre contre la douleur
Massez les zones douloureuses avec avec de l'huile essentielle de gingembre mélangée à de l'huile d'amande douce, ou appliquez une compresse imprégnée d'infusion de gingembre refroidie légèrement et essorée, en la maintenant avec une bande ou massez les zones douloureuses avec une huile de massage au gingembre. Ou frictionnez la zone douloureuse avec de l'huile de massage.

Météo

Samedi 2 avril : 19°C

Dans la journée :
Ciel dégagé
max 19°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

Dans la nuit :
Ciel dégagé
8°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:44
Coucher du soleil : 19:15

Santé

Peau sensible : les réflexes beauté à connaître

Au fil des ans et des agressions diverses, votre peau est devenue réactive. Elle ne supporte rien ou pas grand-chose. Les 10 gestes clés pour en prendre soin en douceur.

Traitez votre peau avec délicatesse
Attention aux gants de toilette et aux serviettes trop rêches, pour le visage comme pour le corps ! N'utilisez pas de gant de crin, ni d'éponges (qui s'avèrent être des nids à microbes) et prenez l'habitude d'effleurer votre peau du bout des doigts, avec douceur, sans gestes brusques ni trop énergiques.
Ne nettoyez pas votre visage à l'eau du robinet
Préférez une lotion spécifique, une eau thermale en diffusion, ou une eau micellaire sans rinçage (les micelles sont des microsphères qui piègent les impuretés sans que l'on ait besoin de frotter). Séchez ensuite en tamponnant délicatement avec un mouchoir en papier.
Et pour votre corps, choisissez un pain dermatologique (ou syndet) plutôt que du vrai savon, trop asséchant.
Limitez les gommages et autres gestes irritants
Les gommages (une fois par mois maxi et sans grains), les lotions toniques alcoolisées, les lingettes démaquillantes trop abrasives, les acides de fruits (AHA), les huiles essentielles aux molécules potentiellement irritantes (celles de la rose, des agrumes notamment), sont à éviter. On évitera les produits contenant de l'alcool, qui détruit le film hydrolipidique, et on privilégiera les gestes doux, les lissages apaisants et les masques hydratants et nourrissants...
Soyez fidèle à votre crème visage
Une fois que vous avez trouvé celle qui convient, gardez-la. Privilégiez les lignes spécifiques peaux sensibles contenant un minimum d'ingrédients (dans l'idéal, moins de dix). Elles seront non parfumées, de préférence sans conservateurs, sans tensioactifs et sans émulsionnants irritants. Optez pour des textures qui glissent bien et pénètrent vite (les massages irritent la peau). Oubliez les crèmes à effet «lift», les fluides tenseurs et les ampoules coup de fouet, un peu trop toniques pour votre épiderme vulnérable.
Et choisissez si possible des flacons-pompes : ils permettent d'éviter que le produit soit en contact avec les doigts (ce qui arrive lorsqu'il est en pot), terrain idéal au développement des bactéries susceptibles d'en altérer la composition. Limitez aussi les superpositions de produits : les cocktails de type «sérum + crème + contour des yeux» augmentent les risques de réactions cutanées.

Délices du jour

CROQUETTES DE CHOU-FLEUR À LA NOIX DE MUSCADE

INGRÉDIENTS
- 400 gr de chou-fleur
- 2 oignons
- 2 œufs
- 50 fr de fromage râpé
- 4 grosses cuillières de farine
- 2 cuillères de chapelure
- 1 cuillère de grains de sésame
- Noix de muscade
- Curcuma
- Sel

PRÉPARATION
Commencer par bien laver le chou-fleur et éplucher les oignons. Les mixer ensemble avec un robot hachoir. Ajouter au mélange deux œufs battus, du fromage râpé, la chapelure, la farine, les grains de sésame et les épices à votre goût. Bien mélanger le tout, la pâte doit être homogène. Faire chauffer l'huile d'olive dans une friteuse (ou dans une petite casserole profonde) et, à l'aide d'une cuillère à soupe, prendre le mélange pour former les croquettes. Les faire cuire 2 minutes environ en les tournant des deux côtés.
Si vous ne souhaitez pas faire de friture, vous pouvez faire cuire les croquettes au four à 180° sur une plaque avec du papier sulfurisé.

Horaires des prières

Samedi 21 chaabane 1442 :
3 avril 2021
Dhor 12h58
Asser 16h25
Maghreb.....19h18
Icha 20h25

Dimanche 22 chaabane 1442 :
4 avril 2021
Fedjr 05h12

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Mondial-2022 (2e tour éliminatoire)

Les «Verts» débuteront la campagne face à Djibouti (5-8 juin)

→L'équipe nationale de football, entamera le 2e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022 au Qatar, entre le 5 et 8 juin prochain face à Djibouti au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à l'occasion de la 1re journée (Gr A), selon le calendrier dévoilé par la Fédération algérienne (FAF) jeudi sur son site officiel.

Le Onze algérien qui a battu le Botswana. (Photo › D. R.)

Les champions d'Afrique en titre enchaîneront avec un déplacement à Ouagadougou, pour défier le Burkina Faso, entre le 11 et 14 juin, pour le compte de la 2e journée.

Après trois mois de répit, la campagne éliminatoire reprendra ses droits pour la sélection nationale avec la réception du Niger, lors de la 3e journée prévue entre le 1er et 4 septembre, avant de se déplacer à Niamey pour croiser le fer avec les Nigériens entre le 5 et 7 septembre, à l'occasion de la 4e journée.

Un mois plus tard, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez boucleront le 2e tour des éliminatoires, en affrontant en déplacement le Djibouti entre le 6 et 9 octobre (5e journée), avant d'accueillir le Burkina Faso, lors de la 6e et dernière journée, programmée entre le 10 et 12 octobre.

Le premier de chacun des dix groupes se qualifie pour les barrages, prévus en novembre prochain. Cinq doubles confrontations, en deux manches, seront connues à l'issue d'un tirage au sort, en tenant compte du classement de la Fédération internationale (Fifa), pour désigner les cinq représentants africains en Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre).

CAN-2021 : l'Algérie fixée sur ses adversaires le 25 juin

Par ailleurs, l'équipe nationale algérienne de football, sera fixée sur ses adversaires en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2021, décalée à 2022 au Cameroun, le 25 juin prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire (Egypte). La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de l'instance continentale, tenue mardi en visioconférence, sous la présidence du Sud-africain Patrice Motsepe, et en présence du nouveau secrétaire général Véron Mosengo-Omba.

Par ailleurs, le tournoi prévu initialement en 2021, mais reporté en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), se jouera du 9 janvier au 6 février 2022 dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam, et Limbé. Cette 33e édition se jouera pour la deuxième fois en présence de 24 pays, après la précédente édition tenue en 2019 en Egypte, et remportée par l'Algérie.

L'équipe nationale a bouclé les qualifications en tête du groupe H sans la moindre défaite, en totalisant 14 points, devant le Zimbabwe (8 unités). Cette édition verra la participation pour la premières des sélections des Comores et de la Gambie, alors que l'Afrique du Sud a échouer à se qualifier.

R. S.

Voici par ailleurs le calendrier de l'équipe nationale :

1re journée (5, 6, 7, 8 juin) :
Algérie - Djibouti
Niger - Burkina Faso

2e journée (11, 12, 13, 14 juin) :
Djibouti - Niger
Burkina Faso - Algérie

3e journée (1, 2, 3, 4 septembre) :
Djibouti - Burkina Faso
Algérie - Niger

4e journée (5, 6, 7 septembre) :
Niger - Algérie
Burkina Faso - Djibouti

5e journée (6, 7, 8, 9 octobre) :
Djibouti - Algérie
Burkina Faso - Niger

6e journée (10, 11, 12 octobre) :
Algérie - Burkina Faso
Niger - Djibouti.

Olympique Lyon

Blessé, Benlamri forfait à Lens samedi

→Le défenseur international algérien de l'Olympique lyonnais Djamel Benlamri, blessé, a déclaré forfait pour le match en déplacement, samedi sur le terrain du RC Lens (20h), dans le cadre de la 31e journée du championnat de Ligue 1 française de football, a annoncé jeudi l'entraîneur Rudi Garcia. «Djamel s'est blessé aux ischios avec la sélection algérienne. Pour Houssem Aouar, il n'y a pas assez de certitude qu'il n'y ait pas un risque (de rechute)», a expliqué le coach de Lyon en conférence de presse.

Benlamri (31 ans) est sorti sur blessure lundi en seconde période (78e), lors de la large victoire décrochée par les «Verts» face au Botswana (5-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun. Arrivé durant l'intersaison à Lyon en provenance d'Al-Shabab (Arabie Saoudite), pour un contrat d'une année plus une autre en option, Benlamri ne compte que sept apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Outre Benlamri, l'effectif de l'OL comprend également le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale Islam Slimani, signataire en janvier dernier d'un contrat de 18 mois, dans un transfert libre en provenance de Leicester City (Angleterre). Au terme de la 30e journée, l'OL pointe à la 3e place au classement avec 60 points, à trois longueurs des co-leaders le Paris SG et Lille OSC, qui s'affronteront samedi (16h) dans le choc de cette 31e journée.■

Ligue 2 (10e journée)

L'ASMO accueille l'IRBEK à Sidi Bel-Abbès

→L'ASM Oran accueillera son voisin l'IRB El Kerma au stade 24-Février 1956 à Sidi Bel-Abbès suite à la sanction que lui a infligée la Ligue nationale du football amateur (LNFA) après sa rencontre à domicile contre le MCB Oued Sly (2-1), a-t-on appris jeudi du club de Ligue deux de football. La direction oranaise devra également s'acquitter d'une amende de 100 000 DA «pour mauvaise organisation», a encore précisé la même source, ajoutant que le stade de Sidi Bel-Abbès a été choisi au détriment de celui d'Aïn Témouchent qui a été retenu au départ par la LNFA pour abriter la prochaine sortie des gars de «M'dina Jdida», samedi dans le cadre de la 10e journée. L'ASMO, qui aspire à retrouver l'élite dès la fin de l'exercice en cours après l'avoir quittée à l'issue de l'exercice 2015-2016, a concédé sa première défaite de la saison mardi passé sur le terrain du MC Saïda (2-0) dans le cadre de la 9e journée. Cette contre-performance a valu aux Oranais de perdre la première place au profit du MCB Oued Sly qui les devance désormais de deux unités (22 contre 20 pts). Par ailleurs, la direction de l'ASMO entend terminer la phase aller, qui sera clôturée dans deux journées, avec le même entraineur en chef intérimaire, Moulay Cherif El Ouezzani, qui a été promu aux commandes techniques après le départ de Kamel Mouassa intervenu à la fin de la troisième journée, affirme-t-on de même source. L'engagement d'un nouvel entraîneur devra avoir lieu avant le début de la deuxième manche du championnat, souligne-t-on encore.■

Football

La CAF veut confier les tests Covid-19 à des organes indépendants

→La Confédération africaine de football réfléchit à la possibilité de confier à des organes indépendants les tests Covid-19 exigés lors de ses compétitions notamment en prévision de la CAN-2021 décalée à 2022 au Cameroun. «Il a en outre indiqué, au sujet des polémiques sur les tests Covid-19 actuellement exigés lors des compétitions, que les réflexions ont été entamées pour mettre en place en - collaboration avec l'OMS - des organes indépendants en charge d'effectuer les tests en vue des matches, ceci notamment dans la perspective de la CAN», a indiqué la CAF. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la CAF en visioconférence, mardi, en présence de son secrétaire général Véron Mosengo-Omba et sous la présidence du Dr Patrice Motsepe.

Ces tests effectués par des médecins des Fédérations hôtes des matchs soulèvent souvent des polémiques dont la dernière en date concerne le match Sierra-Léone-Bénin qui devait se tenir mardi en éliminatoire de la CAN-2021.

Le comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de la CAF a décidé de reporter le match de qualification de la CAN 2021 entre la Sierra Leone et le Bénin à la prochaine fenêtre internationale de la FIFA en juin 2021. Le match qui devait être joué mardi 30 mars 2021 à Freetown n'a finalement pas pu se tenir, en raison du refus de la partie béninoise de jouer après la notification de six cas de Covid-19 dans son effectif. L'équipe du Bénin a informé les médias que tous ses joueurs étaient munis d'un document certifiant qu'ils étaient négatifs en foulant le sol de la capitale sierra-léonaise et les résultats de la positivité leur ont été notifiés à quelques minutes du coup d'envoi. La Fédération de football de Sierra Leone a annoncé dans un communiqué avoir fait appel de la décision de la Confédération africaine de football de programmer le match.

Outre la question des tests Covid-19, Veron Mosengo-Omba «a informé le Comité de l'état de dégradation de certaines infrastructures (stades et infrastructures d'accueil) qui n'offrent pas ou plus les garanties indispensables pour accueillir des compétitions de la CAF, notamment les matchs comptant pour la CAN», ajoute le communiqué.■

EN DEUX MOTS

OGC Nice : Reprise de la course pour Hicham Boudaoui

L'international algérien de l'OGC Nice Hicham Boudaoui, touché au ménisque droit début mars et annoncé absent pour une durée deux mois, a repris la course cette semaine, a annoncé le club français de Ligue 1 de football.

«Blessé au ménisque lors de la rencontre face à Nîmes (comptant pour la 28e journée, victoire 2-1 le 3 mars), l'international algérien s'est entraîné sous les ordres de Chritsopher Juras, préparateur physique en charge de la réathlétisation des joueurs blessés», a indiqué le club azuréen dans un communiqué publié sur son site officiel

Le milieu de terrain algérien est sur le chemin de retour. Il espère être opérationnel avec la sélection algérienne d'ici l'entame de la campagne des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 prévue (5-8 juin) contre Djibouti au stade Mustapha-Tchaker de Biskra.

L'ancien joueur de Paradou AC avait manqué les deux dernières sorties des Verts en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 contre respectivement la Zambie (3-3) le 24 mars et le Botswana (5-0) le 29 mars.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail :
lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Les Fennecs provoquent le match des records

→18 victoires et 6 matches nuls : voici le nouveau record d'invincibilité d'une équipe africaine, codétenu par l'Algérie en s'imposant face au Botswana (5-0) afin d'achever tranquillement les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (reportés entre le 15 janvier et 28 février 2022 en raison de la situation sanitaire) en première place de son groupe H, devant le Zimbabwe.

La sélection algérienne, une équipe à la mode. (Photo › D. R.)

La performance des hommes de Djamel Belmadi leur permet d'égaler l'Égypte dans ce classement d'invincibilité, qui avait également établi ce record de 24 rencontres sans défaite dans les années 2000» (?), estime un journal français. Pas si sûr que ça puisque le record mondial des équipes sans défaites est co-détenu par le Brésil et l'Espagne avec 35 rencontres de rang sans défaite.

Le compteur des victoires confirme…

Quoi qu'il en soit, l'Algérie pourra égaler ce total si dans la cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 qui aura lieu au mois de juin, elle maintiendra son rythme de victoires. Reste qu'en Afrique, les Verts sont invincibles à ce jour et ce depuis 2019, dès le premier coup de démarreur de Djamel Belmai. Ceci n'est un secret pour personne. Le compteur des matches gagnés ne cesse de monter en flèche jusqu'à détenir ce sacre record, lequel du reste, selon quelques observateurs, reste discutable. Son dernier match, malgré l'absence d'enjeux, les hommes de Djamel Belmadi ont battu avec élégance le Botswana sur un score qui résume amplement les ambitions des camarades du capitaine Riad Mahrez, lesquels décrochent leur 24e match consécutif sans défaite.

Les Pharaons ne détiennent pas le record

Ce record suscite commentaires donc réactions de la cote de ceux qui estiment que l'Algérie ne peut prétendre détenir ce record, nombreux sont les médias qui affirment que les Fennecs ont ainsi égalé le record d'invincibilité au niveau africain, qui serait détenu par l'Egypte. Sauf que cette information est totalement erronée. En effet, les Pharaons ont bien établi un record de ce genre mais celui-ci concerne uniquement les matches en phase finale de CAN et pas toutes compétitions confondues, contrairement à l'Algérie. Les Egyptiens étaient ainsi restés invaincus durant 24 matches consécutifs entre leur défaite contre… l'Algérie en phase de groupes de l'édition 2004 et leur revers en finale de l'édition 2017 face au Cameroun (durant cette période, ils ont remporté les éditions 2006, 2008 et 2010 et échoué à se qualifier pour celles de 2012, 2013 et 2015).

En revanche, toutes compétitions confondues, même au plus fort de leur domination à la fin des années 2000, «les Pharaons n'ont jamais enchaîné 24 matches sans défaite, ceux qui sont sceptiques peuvent le vérifier. 65 défaites entre 2000-2019».

Alors qui détient le véritable record ?

Le véritable record africain, du moins à l'époque moderne, appartient à la Côte d'Ivoire, restée invaincue durant 26 matches entre février 2011 et février 2013, réagit un confrère.

Durant cette période, l'échec aux tirs au but en finale de la CAN-2012 face à la Zambie fait toutefois débat selon si on le considère comme un match nul ou une défaite qui rendrait cette série caduque…

Quoi qu'il en soit, l'Algérie pourra égaler ce total si elle poursuit sur sa lancée au mois de juin dans les éliminatoires du Mondial-2022. Notons enfin que le record mondial est co-détenu par le Brésil et l'Espagne avec 35 rencontres de rang sans défaite.

H. Hichem

A voir
- ENTV : MCA-Zamalek à 20h
- Canal + : Lens - Lyon à 20h

La Der

Enyimba - ESS : L'Entente demande à la CAF de décaler le match de 24 heures

L'ES Sétif a adressé une correspondance à la Confédération africaine de football (CAF), lui demandant de décaler de 24 heures le match programmé dimanche en déplacement face aux Nigérians d'Enyimba (14h), dans le cadre de la 3e journée (Gr A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a indiqué le club mercredi soir dans un communiqué.

«Nous avons été surpris, à travers un courrier de nos homologues d'Enyimba, que l'ensemble des aéroports au Nigeria sont fermés, à l'exception de celui de Lagos, en raison de la pandémie du Covid-19. Nous avons demandé à la CAF de décaler de 24 heures la rencontre, d'autant que l'équipe sera contrainte d'effectuer un long trajet par route de 11 heures entre Lagos et la ville d'Aba, suite à l'annulation de tous les vols domestiques», a indiqué l'Entente sur sa page officielle Facebook. L'actuel leader du championnat de Ligue 1 a ajouté que «le départ de la délégation, prévu vendredi, a été avancé à 8h au lieu de 12h de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger». L'Entente a complètement raté son entame dans cette phase de poules, en concédant d'abord le match nul «à domicile» face aux Sud-africains d'Orlando Pirates (0-0), dans un match disputé exceptionnellement au stade d'Accra (Ghana), avant de s'incliner face aux Libyens du Ahly Benghazi (1-0), au stade Petrosport du Caire (Egypte).

Au terme de la 2e journée, l'ESS ferme la marche avec un seul point seulement, alors qu'Orlando Pirates est leader (4 points), devant Enyimba et Ahly Benghazi, qui comptent trois points chacun.